

[Text]

The Chairman: Just for the record, that was Mr. Erb speaking; now Mr. McGee would like to say something.

Mr. McGee: I would say that in some cases, for instance in welding, we have worked with the community college and tailored specific training programs to suit our needs for the pre-employment training of, say, welders—particularly in the welding field.

Mr. Sheppard: I would like to mention here that we also have a management training program. We have what we call a sandwich course, for certain management trainees, which we have already chosen. Instead of just summer employment coming to the shipyard, they come to the shipyard each summer on a very definitely laid-out plan for management training to tie in with their chosen degree. We have already chosen these lads to come in, and they are very definitely in place in our management training program.

The Chairman: Do you have any attitudes towards co-operative training or on the job training if the government of New Brunswick or the federal government were to try to sponsor more of that kind of program? Do you have any company policy with respect to it? Would you like to pursue it further with the governments?

Mr. Sheppard: We would welcome any training of any kind. As we say we are doing it all ourselves right in-house, so anything coming from the government would, I would say, be welcomed with open arms.

Mr. McGee: The subject has been broached very recently, Mr. Allmand.

The Chairman: With the provincial government or the federal?

Mr. McGee: With the provincial government community colleges.

The Chairman: You heard the last witnesses from the City of St. John and especially Mr. Elliot's stating that perhaps some of the requirements for entering the trades were unreasonable. He mentioned that the requirement of Grade 11 was maybe not really unreasonable for certain types of skilled trades. I would like to ask you whether you think there could be more flexibility in the entry requirements for skilled trades. Also, some witnesses have suggested to us that the periods for apprenticeship training are really too long; that you do not need in some cases four years, three years; that during the wartime for example, we trained people under pressure in periods of six months, one year—pilots, a lot of highly skilled workers. I would like to ask you what your view might be on that if we tried to encourage shorter training periods and also more flexibility in entry requirements.

[Translation]

Le président: Qu'il me soit permis de préciser, tout simplement, pour nos dossiers, que c'est M. Erb qui vient de prendre la parole. M. McGee, aimeriez-vous ajouter quelque chose?

M. McGee: Je voudrais souligner que dans certains cas, par exemple dans le domaine de la soudure, nous avons travaillé en collaboration avec le collègue communautaire et mis au point des programmes de formation «faits sur mesure» pour répondre à nos besoins en matière de formation préalable à l'emploi.

M. Sheppard: Autre chose: Nous disposons également d'un programme de formation des cadres. Nous avons ce que nous appelons un «cours sandwich» à l'intention de certains aspirants cadres que nous avons déjà choisis. Ce programme nous permet non seulement d'embaucher des étudiants pendant la période estivale, mais de le faire chaque été selon un plan très bien établi, conçu pour la formation des cadres et qui s'intègre au programme d'études qu'ils auront choisi. Nous avons déjà arrêté notre choix sur les participants qui ont déjà une place bien déterminée dans le cadre de notre programme de formation.

Le président: Quelle serait votre réaction si le gouvernement du Nouveau-Brunswick ou le gouvernement fédéral s'efforçait de promouvoir davantage les programmes d'enseignement coopératif ou les programmes de formation sur le tas? Votre société a-t-elle une politique quelconque en la matière? Aimeriez-vous déployer davantage d'efforts en ce sens, de concert avec le gouvernement?

M. Sheppard: Toute forme de formation ne peut que nous réjouir. Comme nous l'avons dit, nous le faisons entièrement nous-mêmes dans nos propres locaux. Aussi, toute initiative adoptée en ce sens par le gouvernement serait certainement accueillie avec enthousiasme.

M. McGee: Le sujet a été abordé tout dernièrement, M. Allmand.

Le président: Au niveau provincial ou fédéral?

M. McGee: Avec les collèges d'enseignement communautaire du gouvernement provincial.

Le président: Comme l'ont déclaré les derniers témoins de la ville de Saint-Jean et surtout M. Elliot, il semblerait que certaines des conditions requises pour se former dans certains métiers ne soient pas raisonnables. Il semblerait cependant que pour certains métiers spécialisés il ne soit pas exagéré de demander des candidats qu'ils aient terminé avec succès la onzième année. J'aimerais savoir si à votre avis il y aurait moyen d'assouplir les conditions d'admissibilité dans le cas des métiers spécialisés. Par ailleurs, certains témoins ont laissé entendre que la période d'apprentissage était vraiment trop longue, que dans certains cas il n'y a pas lieu d'étaler le programme sur trois ou quatre ans; que pendant la période de guerre, par exemple, comme on était pressé par le temps, on réussissait à former des gens en l'espace de six mois, d'un an, des pilotes et bien d'autres hommes de métier hautement qualifiés. J'aimerais savoir comment vous réagiriez si nous nous efforcions d'encourager le raccourcissement des périodes de formation et l'assouplissement des conditions d'admissibilité.